

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le mardi 12 avril 2011, à 18 heures, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Jean-Marc Rochon, Louise Sauvé, Robert Savard, Jean-Jacques Leduc, Jacques Smith, Pierre-Paul Messier et Normand Amesse, sous la présidence de M. le maire Denis Lapointe, formant quorum.

Est absent M. le conseiller Denis Laître.

Sont également présents M. Pierre Chevrier, directeur général, et M. Alain Gagnon, greffier.

M. le maire Denis Lapointe déclare la séance ouverte.

M. le maire Denis Lapointe invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour lesquels avis de convocation fut donné et dûment signifié à chacun, conformément à la loi. Il est constaté que l'avis de convocation a été expédié au membre du conseil absent.

A-2011-04-014 AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT AFIN DE POURVOIR À LA MISE EN APPLICATION DU PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DES PARCS, PLATEAUX SPORTIFS ET ESPACES VERTS, PHASE I

Avis est donné par M. le conseiller Jacques Smith qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente de ce conseil, un règlement d'emprunt afin de pourvoir à la mise en application du plan directeur d'aménagement des parcs, plateaux sportifs et espaces verts, phase I, et décrétant des travaux relatifs à l'enlèvement et le remplacement des équipements de jeux, l'aménagement de nouveaux parcs et la mise aux normes de bâtiments de service.

A-2011-04-015 AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 067 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES RECYCLABLES

Avis est donné par M. le conseiller Jacques Smith qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente de ce conseil, un règlement modifiant le Règlement 067 concernant l'enlèvement des déchets et des matières recyclables.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire Denis Lapointe invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions.

Aucune personne ne manifeste le désir de s'exprimer lors de cette période de questions.

2011-04-130 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 18 h 17, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. le conseiller Pierre-Paul Messier,
appuyé par M^{me} la conseillère Louise Sauvé,
et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield lève la séance extraordinaire
du 12 avril 2011.

ADOPTÉ

Denis Lapointe, maire

Alain Gagnon, greffier